

L'IME Le Wenheck fête ses cinquante ans mercredi



Photo archives RL

Pour fêter ses cinquante ans, l'IME Le Wenheck - qui accueille des enfants et ados atteints de déficience intellectuelle et de handicap mental - organise un spectacle au Centre culturel de Saint-Àvold le mercredi 25 mai.

> En page 4,
l'article d'Olivia Fortin

« L'IME, c'est une chance »

Pour fêter ses cinquante ans, l'IME Le Wenheck - qui accueille des enfants et ados atteints de déficience intellectuelle et de handicap mental - organise un spectacle au Centre culturel de Saint-Avold le 25 mai.



Jean-Marie Vayssieres, directeur de l'IME Le Wenheck.

Photo archives RL



Les enfants de l'IME Le Wenheck, heureux sur scène.

Photo archives RL

Mercredi 25 mai se tiendra au centre culturel Pierre-Messmer de Saint-Avold un spectacle donné par les élèves de l'IME Wenheck. Plus qu'un traditionnel spectacle de fin d'année, il s'agit de fêter en grand les cinquante ans de la structure.

L'IME Le Wenheck fête ses cinquante ans ?

Jean-Marie VAYSSIERES, directeur. « Oui, elle a ouvert en 1966 avec soixante-quatre enfants et adolescents grâce à l'Afaei Rosselle et Nied pour répondre aux besoins de scolarité des enfants en situation de déficience intellectuelle et de handicap mental. Au départ il n'y avait qu'un ensemble puis nous avons ouvert plusieurs sections : IME, IMPro, etc. Au plus fort nous avons compté 128 jeunes, mais depuis la création de l'IMPro à Forbach notre agrément n'a plus dépassé les cent vingt enfants. »

Quelle est la spécificité de votre structure ?

« Nous avons une convention avec l'Éducation nationale, c'est-à-dire que nous avons ouvert trois classes en 1978 et une quatrième en 2001 au sein même de l'institut avec des professeurs des écoles

spécialisés de l'Éducation nationale. »

Un institut médico-social, c'est quoi ?

« C'est notamment une école spécialisée qui remplit la mission de scolarité obligatoire via une structure adaptée. Il est important que les parents sachent qu'une fois à l'IME, les choses ne s'arrêtent pas. Au contraire, c'est une chance de disposer d'un apprentissage adapté. Il y a également un volet paramédical et thérapeutique important. Nous avons un plateau thérapeutique qui comprend deux psychologues, une infirmière, une psychomotricienne, un art thérapeute et une musicothérapeute. Nous proposons un accompagnement global grâce à une équipe pluridisciplinaire. »

Comment cela se passe-t-il ?

« Les enfants sont en petits groupes et le travail s'articule entre un professeur et un éducateur spécialisé pour que l'enfant soit vraiment acteur et que l'assimilation soit plus facile. Nous recourrons à une cuisine pédagogique, un atelier bricolage, une salle informatique pour que les enfants concrétisent ce qu'ils apprennent. »

Comment les jeunes arrivent-ils chez vous ?

« Les parents doivent déposer un dossier auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées, NDLR), qui notifie l'admission. Nous acceptons les jeunes de tout âge. Nous individualisons le parcours. Dans l'Éducation nationale, la classe de CP doit savoir lire à la fin de l'année, ici, si l'élève a besoin de cinq ans pour apprendre, il les a. Nous faisons le point sur l'évolution une fois par an. Et selon les possibilités, ils resteront dans le secteur du travail protégé, en Esat. »

Qu'est-ce qui a changé en cinquante ans ?

« L'accompagnement s'est professionnalisé. Désormais nous avons des formations, des méthodes. Nous nous sommes beaucoup formés autour de l'autisme. Et la profession a de plus en plus d'écrits concernant la déficience. »

Certains ont pourtant prédit la fin des IME...

« En 2005, quand l'Éducation nationale a dit que chaque enfant pouvait être scolarisé dans l'école de son quartier, certains ont pensé que c'était la fin des IME. Mais nous avons toujours une mission de service public pour l'enfant vraiment en diffi-

culté qui nécessite une éducation spécialisée. »

Comment voyez-vous l'avenir ?

« Les structures ont été renfermées sur elles-mêmes mais de plus en plus elles s'ouvrent, se tournent vers l'extérieur. Cela passe par des partenariats avec l'école ordinaire, les clubs sportifs, etc. Il y a une reconnaissance du handicap et nous montrons ce que nous savons faire. C'est d'ailleurs dans l'esprit de la grande loi médico-sociale de 2002 : ne pas enfermer le handicap dans une structure mais être en lien avec la société ! »

Le mercredi 25 mai vous faites un spectacle au Cac...

« Il sera question de théâtre et de création réalisés par nos jeunes. Entre leurs prestations, des projections pour reprendre l'histoire de l'IME et nous montrerons que l'on s'inscrit dedans et qu'elle n'est pas finie : les choses vont continuer ! »

Propos recueillis par Olivia Fortin.

Spectacle des jeunes de l'IME, mercredi 25 mai à 13h30 au centre culturel de Saint-Avold. Entrée gratuite.